

OPERATION FACADES

SAISINE DE LA COMMISSION FACADES

DEMANDE D'AIDE A LA REHABILITATION DES FACADES SITUÉES DANS LE PERIMETRE DEFINI

1/ ADRESSE DE L'IMMEUBLE CONCERNÉ

Numéro(s) parcellaire(s) : -----

2/ COORDONNES DU DEMANDEUR

NOM : -----

Adresse (*si différente de celle de l'immeuble concerné*) : -----



----- @ -----



Fixe : -----

Portable : -----

3/ DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX DE FACADE ENVISAGES

Les travaux font l'objet d'une fiche technique annexe établie par l'architecte conseil en relation avec le demandeur.

4/ FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE

Montant des autres aides publiques sollicitées (hors Commune) pour cette opération : €

RAPPEL : Le cumul des aides publiques ne pourra excéder 80% du montant de l'opération, 20% minimum du coût restant à la charge des propriétaires.

5/ ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

LE DEMANDEUR

- Certifie sur l'honneur avoir la qualité de propriétaire, co-propriétaire ou usufruitier ;
- Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande et dans les documents annexes sont exacts ;
- Atteste du caractère décent et salubre des logements en cas d'immeuble à usage d'habitation ;

- *S'engage à communiquer les autres aides publiques sur cette opération à la collectivité guichet unique ;*
- *S'engage à déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire) CONFORMES ;*
- *S'engage à ne pas entreprendre les travaux avant notification de l'accord du comité de pilotage de l'opération façades ET réception de l'arrêté d'urbanisme du maire autorisant les travaux ;*
- *S'engage à respecter les règles générales afférentes à la réalisation des travaux (arrêté voirie...) ;*
- *Accepte tout support de communication ou parution mentionnant mon projet et/ou la participation de la Commune ;*
- *Certifie être informé du règlement de l'opération et l'accepte ;*
- *Certifie que l'ensemble des devis du projet sont joints à la présente demande.*

Fait à le
Signature du demandeur :

6/ AVIS DE LA COMMISSION

AVIS DE LA COMMISSION OPÉRATION FAÇADES en date du

Favorable

DEVIS RETENUS

Les descriptifs et estimatifs des travaux présentés par une ou plusieurs entreprises inscrites au registre du Commerce ou au répertoire des métiers doivent obligatoirement être joints.

Montant plafonné à 10 000 € de travaux HT par immeuble

Corps d'état	Nom et adresse de l'entreprise	Montant HT

MONTANT DE L'AIDE ACCORDEE (sur devis validés) : €

Défavorable

Motifs :

.....

Fait à Naucelle le
Karine CLEMENT, Maire de Naucelle